

UNIOPSS



*Unir
les associations
pour développer
les Solidarités*



FORMATIONS

2018



A travers le projet stratégique 2014-2020 de l'Uniopss, ses membres ont exprimé leur volonté de développer la coopération au sein du réseau.

L'activité de formation s'inscrit tout particulièrement dans cette dynamique. Elle représente, en effet, l'un des leviers d'action incontournables du réseau pour accompagner les associations et répondre aux besoins des secteurs social, médico-social et sanitaire, en constante évolution. Les unions régionales, organismes de formation historiques et reconnus, ont toujours favorisé l'échange de pratiques. Elles ont souhaité aller plus loin en favorisant la mutualisation des compétences et le développement de projets communs afin que leur activité puisse profiter de manière optimale de la force du réseau.

L'Uniopss a souhaité soutenir cette démarche au niveau national et coordonner les acteurs pour renforcer cette dynamique.

Dans cette volonté d'une plus grande mutualisation, un certain nombre de chantiers ont été lancés en 2016, parmi lesquels :

- L'engagement du réseau dans une démarche qualité d'ampleur nationale ;
- L'harmonisation de l'identité visuelle des supports et l'affirmation de la marque du réseau ;
- La création d'un tronc commun de formations et de produits phares ;
- La constitution d'un vivier de formateurs.

Toujours dans une logique de mise en synergie des acteurs, le réseau s'est engagé dans une démarche visant à consolider l'articulation de l'activité de formation de l'Uniopss, des Uriopss et de ses adhérents nationaux, afin de proposer l'offre la plus complète possible aux acteurs qui agissent dans le champ de la solidarité.

Par le biais des unions régionales réparties sur tout le territoire national, le réseau Uniopss-Uriopss propose un large éventail de formations à destination de salariés ou de bénévoles, quels que soient leurs missions, leurs responsabilités ou le type de public qu'ils accompagnent.

Ce catalogue national, présentant les formations délivrées sur l'ensemble du territoire, marque un tournant dans l'approche du réseau Uniopss-Uriopss et témoigne des premiers résultats de la démarche engagée.

Patrick Doutreligne
Président de l'Uniopss

POUR VOS FORMATIONS, CHOISISSEZ LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS !

*Implanté sur l'ensemble du territoire, le Réseau Uniopss-Uriopss unit les associations, des secteurs sanitaire, social et médico-social pour développer les **solidarités**.*

*La force de notre réseau est d'apporter des **réponses adaptées** au plus près des besoins et attentes des adhérents grâce à une **analyse transversale** des politiques publiques nationales et territoriales et à une **expertise technique** dans tous les domaines d'activités.*



NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Une offre de formations adaptée aux acteurs privés non lucratifs et aux secteurs sanitaire, social et médico-social, qui s'appuie sur :

- **Une connaissance fine** des enjeux territoriaux des différents secteurs
- **Une double-approche : technique et politique**
- **Une anticipation** des évolutions du secteur et une adaptation constante des services aux réalités des associations et de leurs équipes

Un réseau d'intervenants experts issus de notre secteur qui accompagne au quotidien les associations, établissements et services (conseillers techniques des Uriopss, juristes, responsables de formation...), proposant :

- De permettre aux **salariés** d'améliorer et de donner du sens à leurs pratiques professionnelles
- D'aider **les bénévoles** à s'engager et exercer leurs missions
- De mettre en place des **prestations sur-mesure**, adaptées à tout type de demandes grâce à des **formations Intra-établissements**
- De faciliter l'accès à la formation par une **offre commune proposée partout en France** (y compris dans les DOM)

C'est aussi une opportunité d'échanger avec d'autres associations, fondations, mutuelles,... et d'être ainsi partie prenante de la force du réseau.

2016

817
formations
réalisées

8 748
personnes
formées

108 087
heures
stagiaires

200
formateurs
mobilisés

UNE DÉMARCHÉ QUALITÉ D'AMPLEUR NATIONALE

Le réseau Uniopss-Uriopss s'est engagé depuis l'année 2016 dans une démarche de modernisation et d'amélioration continue du service rendu à ses adhérents.

Porté par une ambition qui met l'accent sur la qualité des services proposés, le réseau Uniopss-Uriopss affirme une volonté permanente de prise en compte de la satisfaction de toutes les parties prenantes de ses formations : stagiaires, employeurs, associations.... C'est ainsi que le réseau s'est inscrit dans une démarche qualité globale afin d'intégrer ses prestations de formation dans un système national d'amélioration continue.

L'objectif poursuivi est d'optimiser les fonctionnements du réseau Uniopss-Uriopss. Cette démarche collective est entretenue au quotidien par l'ensemble des équipes du réseau.

OFFRE DE FORMATIONS 2018

Le réseau Uniopss-Uriopss vous propose une offre de formations variée afin de répondre à tous vos besoins, qu'ils soient individuels, collectifs ou institutionnels. Les formations suivantes sont dispensées par toutes les unions régionales. Au-delà de cette offre commune, chaque Uriopss possède une offre de formations complémentaire spécifique à sa région.

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE



L'offre du réseau

▲ Coopération et regroupement

Objectifs : La loi 2002.2 et plus récemment la loi HPST ont prévu de renforcer les actions de coopération au sein du secteur social et médico-social, et avec le secteur sanitaire. Cette démarche s'inscrit comme un outil devant favoriser les économies d'échelle.

▲ S'approprier les clés de la Responsabilité Sociétale et Environnementale dans le secteur associatif

Objectifs : Comprendre les concepts et enjeux du développement durable et de la RSE. Connaître les clés et les approches de mises en œuvre. Savoir communiquer et valoriser une démarche de RSE.

▲ Gouvernance associative, pouvoirs et responsabilités

Objectifs : Permettre aux dirigeants bénévoles d'administrer l'association par une visibilité et un partage des logiques de responsabilités et des pouvoirs. Clarifier les rôles et les fonctions des administrateurs et salariés chargés de la direction. Optimiser les outils de la gouvernance. Identifier les domaines à risques pénaux. Maîtriser les conditions de validité de la délégation de pouvoirs. Comprendre les effets de la délégation de pouvoirs.

▲ Elaborer sa stratégie associative

Objectifs : Définir et analyser l'environnement. Définir le projet stratégique. Identifier les partenariats possibles et les modes de financements mobilisables. Identifier les principales étapes pour planifier et mettre en œuvre un système qualité.

▲ Quelle stratégie patrimoniale pour les associations du secteur ?

Objectifs : Dynamiser les actifs immobiliers des établissements sanitaires et médico-sociaux. Mobiliser des moyens dédiés. Acquérir une autonomie technique afin de dialoguer avec les partenaires. Mettre en œuvre une démarche partenariale et instaurer un dispositif de concertation. Optimiser les performances des contrats d'entretien en cours. Savoir maintenir et mettre à jour la réglementation de l'accessibilité et de la sécurité incendie. Prendre en compte le facteur temps.

DROIT SOCIAL



L'offre du réseau

▲ Cycle de formation : consolider ses acquis en droit social

Optimiser la gestion des congés payés et des jours fériés

Objectifs : Bien connaître la réglementation sur les congés payés et les jours fériés pour gérer efficacement le départ des salariés.

Le travail à temps partiel

Objectifs : Connaître l'ensemble des règles relatives aux contrats de travail à temps partiel : la réglementation figurant dans le Code du travail, l'interprétation qu'en fait la jurisprudence, les règles spécifiques au secteur émanant des conventions collectives et accords de branche.

CDD : maîtriser les règles du Contrat à Durée Déterminée

Objectifs : Bien connaître la réglementation des contrats de travail à durée déterminée pour mieux les utiliser en fonction des impératifs de l'association.

Sécuriser et accompagner la rupture du contrat de travail

Objectifs : Connaître les textes régissant chaque rupture du contrat de travail (autre que le départ à la retraite et la rupture pour motif économique) pour mieux en maîtriser les conditions et impacts selon la personne originaire de la rupture : démission, licenciement, rupture conventionnelle.

▲ Gestion et aménagement du temps de travail

Objectifs : Connaître les dernières évolutions légales et jurisprudentielles. Adapter les règles aux particularités de l'activité de la structure. Comparer les obligations de la loi et celles des accords. Articuler décompte du temps de travail et gestion des absences. Gérer les entrées, sorties en cours d'année. Prévenir les contentieux en matière d'accident du travail ou de rappel des salaires.

▲ Actualiser ses techniques de paie

Objectifs : Connaître les mécanismes essentiels de la paie et du salaire brut au salaire net. Maîtriser les règles de calcul des cotisations. Rémunérer les absences (congés payés et maladie).

▲ Les instances représentatives du personnel : obligations et fonctionnements

Objectifs : Acquérir une connaissance structurée des IRP. Organiser les élections. Maîtriser le fonctionnement et les missions des IRP. Limiter les risques juridiques du délit d'entrave. Prendre du recul par rapport à ses pratiques pour mieux gérer les relations avec les IRP.

RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT



L'offre du réseau

► Se doter d'outils de pilotage RH pour mieux anticiper les évolutions dans sa structure

Objectifs : Se doter des outils de pilotage social indispensables à la fonction Ressources Humaines. Optimiser la fonction RH en matière de pilotage social. Maîtriser les méthodes et outils d'élaboration d'un tableau de bord social. Faire évoluer ses tableaux de bord selon les besoins de l'association.

► La BDES : les obligations de mise en œuvre et de gestion

Objectifs : Connaître les obligations légales de la Loi du 14 juin 2013. Identifier les éléments et informations à transmettre. Sécuriser les conditions d'accès à la BDES. Maîtriser les obligations de mise à jour de la BDES.

► Entretiens annuels, entretiens professionnels

Objectifs : Connaître les différents types d'entretien, leurs différentes étapes et savoir comment les articuler. Maîtriser le cadre réglementaire. Mener un entretien et en exploiter les résultats.

► Maîtriser son processus de recrutement

Objectifs : Connaître les étapes clés du processus de recrutement, de la définition du besoin à la sélection du candidat. Mettre en place un processus d'intégration.

► Gérer les tensions et conflits au sein d'une équipe de travail

Objectifs : Améliorer son efficacité personnelle afin de mieux atteindre ses objectifs. Résoudre les conflits au quotidien et les sources de tension. Développer les relations constructives avec ses partenaires.

► Cadre intermédiaire : prendre sa fonction et se positionner

Objectifs : Analyser les enjeux fondamentaux de la position de cadre dans un établissement. Identifier le contexte politique et managérial. Maîtriser les outils d'aide à l'analyse RH. Apprendre à poser les objectifs RH avec les cadres.

GESTION, COMPTABILITÉ, TARIFICATION



L'offre du réseau

▲ Cycle de formation : consolider ses acquis en comptabilité et en gestion financière

Élaborer le compte administratif : de la procédure à la mise en pratique

Objectifs : Permettre aux participants de pouvoir expliquer et justifier l'utilisation des financements de leurs établissements et services, via la présentation du compte administratif. Intégrer cet outil comme élément du « dialogue de gestion » dans le cadre d'un CPOM.

Le plan pluriannuel de financement : comprendre ses mécanismes pour mieux le construire

Objectifs : Permettre aux participants de comprendre le mécanisme du plan pluriannuel de financement introduit par le décret du 22 octobre 2003.

Concevoir des tableaux de bord et indicateurs adaptés à son activité dans le secteur social et médico-social : les prémices du contrôle de gestion

Objectifs : Perfectionner vos connaissances en contrôle de gestion et intégrer les spécificités du secteur social et médico-social. Améliorer la maîtrise des coûts au sein de votre établissement. Mettre en place des tableaux de bord et des indicateurs efficaces pour améliorer un meilleur suivi de votre budget.

Établir le budget prévisionnel de son établissement ou de son service

Objectifs : Permettre aux participants de pouvoir négocier l'allocation des financements nécessaires au fonctionnement de leurs établissements et services, par le biais de la procédure budgétaire, dans la logique des indicateurs de performances et études de coûts. Cette formation est plus spécialement dédiée aux ESMS qui ne sont pas en CPOM et donc n'utilise pas l'EPRD.

Mettre en œuvre l'analyse financière

Objectifs : Permettre aux participants de mettre en œuvre les outils d'analyse financière prévus par le décret du 22 octobre 2003, ainsi que les nombreux arrêtés publiés depuis et ainsi négocier l'allocation des financements nécessaires à la politique d'investissement et à l'impact de celle-ci sur le fonctionnement de leurs établissements et services. Les perspectives d'évolution du PPF en PGFP (dans le cadre d'un EPRD).

Maîtriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS

Objectifs : Permettre aux participants de pouvoir comprendre les spécificités de l'instruction comptable M 22, du plan comptable des associations, et du plan de compte adapté aux ESMS. Mesurer les enjeux de celles-ci au regard de la négociation des ressources affectées au fonctionnement et à l'investissement nécessaires au fonctionnement de leurs établissements et services. S'organiser pour répondre à ces obligations différentes et utiliser le tableau de calcul du compte de résultat comme tableau de passage entre deux pratiques comptables : celle qui correspond aux principes comptables généraux, et celle spécifique au secteur.

PRATIQUES PROFESSIONNELLES



L'offre du réseau

■ La culture de la bientraitance dans le secteur associatif : des repères à la mise en œuvre

Objectifs : Définir la bientraitance et distinguer bientraitance/ maltraitance. Identifier les freins et les obstacles à la bientraitance dans les pratiques professionnelles quotidiennes. Interroger, évaluer et faire évoluer ses pratiques professionnelles.

■ Le secret professionnel et le partage d'informations dans l'intervention sociale et médico-sociale

Objectifs : Permettre de distinguer les notions en question : secret, discrétion, réserve, déontologie. Maîtriser les risques pénaux en matière de secret professionnel. Réfléchir aux modalités d'un partage d'informations respectueux de la vie privée. Faire le lien entre secret et non-assistance à personne en danger.





NOTRE MAILLAGE TERRITORIAL

ALSACE

(Bas-Rhin, Haut-Rhin)
80 av du Neuhof
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 75 06 34 / Fax 03 88 65 80 07
Email : accueil@uriopss-alsace.asso.fr

AQUITAINE

(Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques)
33 avenue du Truc
33700 MÉRIGNAC
Tél. 05 56 04 16 09 / Fax 05 56 04 19 28
Email : accueil@uriopss-aquitaine.asso.fr

AUVERGNE

(Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme)
Rue Marie Marvingt – CS 10001 Cébazat
63360 GERZAT
Tél. 04 73 19 63 40 / Fax 04 73 19 63 49
Email : accueil@uriopss-auvergne.asso.fr

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

(Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne, Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort)

Siège social :

4 rue Chancelier de l'Hospital
21000 DIJON
Email : contact@uriopss-bfc.asso.fr
Tél. 03 80 68 47 20 / Fax 03 80 68 47 29

Siège administratif :

Maison de l'Économie Sociale et Solidaire
7 rue Léonard de Vinci
25000 BESANÇON
Tél. 03 81 82 18 13 / Fax 03 81 81 41 56

BRETAGNE

(Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan)
203 G avenue Patton – BP 20219
35702 RENNES CEDEX 7
Tél. 02 99 87 51 52
Email : uriopss@uriopss-bretagne.asso.fr

CENTRE

(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)
29 bd Rocheplatte – BP 35
45016 ORLÉANS CEDEX 1
Tél. 02 38 62 34 39 / Fax 02 38 81 29 72
Email : uriopss.centre@wanadoo.fr

CHAMPAGNE-ARDENNE

(Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne)
14 avenue Hoche
51100 REIMS
Tél. 03 26 85 14 51 / Fax 03 26 49 06 71
Email : accueil@uriopss-ca.asso.fr

GUADELOUPE

Centre d'Affaires Espace Rocado
Grand-Camp
97142 ABYMES
Tél. 05 90 21 82 00 / Fax 05 90 21 82 03
Email : uriopss.guadeloupe@wanadoo.fr

ÎLE-DE-FRANCE

(Paris, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne, Seine-St-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Yvelines)
16 rue des Terres au Curé
75013 PARIS
Tél. 01 44 93 27 00 / Fax 01 44 93 27 10
Email : contact@uriopss-idf.asso.fr

LORRAINE

(Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges)
Bât St François – Site Grand Sauvoy
17 av de Metz
54320 MAXÉVILLE
Tél. 03 83 59 32 69 / Fax 03 83 59 32 70
Email : accueil@uriopss-lorraine.asso.fr

MARTINIQUE / URASS

1 rue Eugène Eucharis – Lot. Dillon Stade
Espace Pythagore – 1^{er} étage
97200 FORT DE FRANCE
Tél. 05 96 50 43 01 / Fax 05 96 50 40 88
Email : urass@wanadoo.fr

NORD-PAS DE CALAIS

(Nord, Pas de Calais)
Centre Vauban – Bâtiment Douai
199-201 rue Colbert
59000 LILLE
Tél. 03 20 12 83 43 / Fax 03 20 12 83 69
Email : contact@uriopss-npdc.fr

NORMANDIE CAEN

(Calvados, Manche, Orne)
Place de l'Europe
14200 HÉROUVILLE SAINT CLAIR
Tél. 02 31 35 46 50 / Fax 02 31 47 98 90
Email : m.hirard@uriopss-normandie.fr

NORMANDIE SEINE-EURE

(Eure, Seine-Maritime)
145 avenue Jean Jaurès - BP 10313
76143 LE PETIT QUEVILLY CEDEX
Tél. 02 35 62 01 20 / Fax 02 35 62 01 35
Email : v.taillepiere@uriopss-normandie.fr

OCCITANIE

(Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Gers, Haute-Garonne, Hérault, Lozère, Pyrénées Orientales, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne)
420 allée Henri II de Montmorency
CS 19554
34961 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél. 04 67 52 51 29
Email : formation@uriopss-occitanie.fr

PAYS DE LA LOIRE

(Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée)
BP 98501
44185 NANTES CEDEX 4
Tél. 02 51 84 50 10 / Fax 02 51 84 50 11
Email : contact@uriopss-pdl.asso.fr

PICARDIE

(Aisne, Oise, Somme)
21 rue de l'Île Mystérieuse
80440 BOVES
Tél. 03 22 71 74 74 / Fax 03 22 71 74 75
Email : m.babela@uriopss-picardie.asso.fr

POITOU-CHARENTES-LIMOUSIN

(Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne, Corrèze, Creuse, Haute-Vienne)
6 bis rue Albin Haller – Zone République II
86000 POITIERS
Tél. 05 49 88 74 41 / Fax 05 49 52 91 16
Email : accueil@uriopss-poitou-charentes.asso.fr

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR - CORSE

(Alpes-Maritimes, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Corse, Var, Vaucluse)
54 rue Paradis
13286 MARSEILLE CEDEX 6
Tél. 04 96 11 02 20 / Fax 04 96 11 02 39
Email : accueil@uriopss-pacac.asso.fr

LA RÉUNION - MAYOTTE

29 A chemin des Cyprès – Bois de Nèfle
97490 SAINTE CLOTILDE
Tél. 06 92 65 94 94 / Fax 02 62 25 74 19
Email : jean-pierre.toussaint@wanadoo.fr

RHÔNE-ALPES

(Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie)
259 rue de Créqui
69422 LYON CEDEX 03
Tél. 04 72 84 78 10 / Fax 04 72 84 78 19
Email : contact@uriopss-ra.asso.fr



CONTACT NATIONAL :



UNIOPSS - Lucas David
E-mail : ldavid@uniopss.asso.fr